

## COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

## 1ère Epreuve des Circuits départementaux M13 – M15 FLEURET 2024-2025

Samedi 12 Octobre 2024 à Antony

HORAIRES	- Inscriptions à partir de 13h00, <b>scratch à 13h30</b> , début à 13h45.
FORMULE	<ul> <li>1 tour de poule de 5 ou 6 tireurs, en 4 touches.</li> <li>Tableau d'élimination directe en 8 ou 10 touches.</li> </ul>
ARBITRAGE	<ul> <li>Tous les arbitres en formation départementale sont convoqués.</li> <li>Ils devront OBLIGATOIREMENT être engagés sur l'extranet FFE par les clubs.</li> <li>Le CDE92 convoquera si besoin des arbitres diplômés.</li> </ul>
RAPPELS	<ul> <li>Tous les tireurs participant aux épreuves des circuits départementaux M13 et M15 doivent OBLIGATOIREMENT posséder une tenue aux normes F.F.E. 350 N, une souscuirasse 800 N (M13/M15), et un masque à bavette électrique pour la catégorie M15.</li> <li>Surclassement non autorisé.</li> </ul>
RECOMPENSES	<ul> <li><u>Circuit M13</u>: un podium récompensera les 4 premiers garçons et les 4 premières filles par des coupes et/ou médailles.</li> <li><u>Circuit M15</u>: un podium récompensera les 4 premiers garçons et les 4 premières filles par des coupes et/ou médailles.</li> </ul>
ENGAGEMENTS et INSCRIPTIONS	<ul> <li>Circuit M13 et circuit M15:         Seuls les tireurs ayant au maximum 3 ans d'escrime peuvent participer.</li> <li>Circuit M15: Seuls les tireurs non-classés, ou classés au-delà de la 32ème place du classement du CID Ouest garçons réactualisé et au-delà de la 16ème place du classement du CID Ouest filles réactualisé peuvent participer.</li> <li>Engagements via l'extranet FFE, avant le jeudi 10 octobre 2024, 23h59.</li> <li>Le droit d'engagement de 10 € par tireur sera perçu sur place.</li> </ul>
ADRESSE	Complexe sportif Eric Tabarly rue de l'Annapurna - 92160 ANTONY
f	Rejoignez-nous sur notre Page Facebook: CDE Escrime 92